

Fiche de poste OCC 23/2010
Besoin occasionnel CCD de 3 mois (renouvelable une fois)

Poste à pourvoir : Chargé-e de projet "Mise en œuvre du Schéma Directeur des Parcs Relais" à la division « intermodalité et PDU », Direction de l'Exploitation - Poste de catégorie A

Contexte dans lequel se situe le poste : La Direction de l'Exploitation (DE) est en charge, au sein du STIF, de l'offre de transports publics exploitée sur l'ensemble des réseaux d'Ile-de-France, de la définition du niveau de service associé à cette offre (en matière d'information, d'accessibilité, d'intermodalité, de sécurité...), ainsi que de la programmation et du déploiement des investissements nécessaires à la mise en œuvre de ces services (dans le cadre du Plan de Déplacement Urbains d'Ile-de-France ou des Schémas Directeurs qu'elle élabore).

Au sein de cette Direction composée de quatre divisions, **la division IPDU** a principalement en charge :

- la mise en œuvre des projets d'axes bus Mobilien, de pôles d'échanges et des Plans Locaux de Déplacements du PDUIF, en relation étroite avec les collectivités locales pilotes des comités élaborant ces projets. Dans ces instances, la division représente le STIF, apporte une assistance technique et conseille le pilote sur le montage opérationnel et financier du projet ;
- le pilotage de schémas directeurs et le financement de projets concourant à l'amélioration de l'intermodalité (Parcs Relais, gares routières...)
- le pilotage de groupes de travail de la révision du PDUIF (intermodalité, aménagement de l'espace public, gouvernance) ;
- plus généralement, le financement de projets d'amélioration des transports en commun (sites propres bus, points d'arrêts bus...)

La division est composée de huit chargés de projets, 3 assistant(e)s et une secrétaire.

Attributions du titulaire du poste :

Le-la titulaire du poste aura en charge la mise en œuvre du Schéma Directeur régional des Parcs Relais engagée depuis 2009 :

- le montage des projets locaux avec les maîtres d'ouvrages (communes, communautés d'agglomérations, SNCF...) : information sur le schéma directeur des Parcs Relais, suivi des études techniques, montage financier des projets et de convention de financement entre le STIF et le maître d'ouvrage, rédaction de la note devant passer en commission délibérante du STIF
- la mise en œuvre des orientations plus générales du Schéma Directeur : déploiement du Passe Navigo et du covoiturage dans les PR, déploiement du label de qualité de service, identification de projets de PR et de pôle d'échanges desservant des lignes de bus Express sur autoroutes...
- le reporting de la mise en œuvre du SDPR (cartographie et tableau de bord des projets, site internet du STIF, suivi des financements)

- le suivi des contrôles de travaux effectués sur la réalisation des projets financés par le STIF
- le suivi de quelques projets de pôles d'échanges

Profil du-de la titulaire du poste :

- connaissances et intérêt pour les questions de transport en Ile-de-France
- sens de la concertation avec les partenaires extérieurs
- esprit de synthèse, bonne expression orale, rigueur dans l'analyse technique et le suivi administratif des dossiers
- appréciées : connaissance du fonctionnement des collectivités locales, expérience en matière de montage de projets de transports dans un établissement public de l'Etat, une collectivité territoriale ou un bureau d'études
- Bac + 4 au moins, formation ingénieur ou DESS aménagement et transport.

Renseignements auprès de : Sylvain MICHELON, chef de la division (Mail : sylvain.michelon@stif.info).

Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Madame la directrice générale par mail sous référence OCC 23/2010 (ressources.humaines@stif.info) ou par courrier (**STIF 41, rue de Châteaudun 75009 Paris**).